Église néo-apostolique
de Suisse

Service divin en faveur des défunts du dimanche 3 mars 2024

01.03.2024

La foi en une vie après la mort fait partie des fondements de la foi chrétienne. Les chrétiens néo-apostoliques croient en outre que les défunts peuvent aussi être aidés. La rédemption obtenue par le sacrifice de Christ ne se limite pas aux vivants, mais s'étend jusqu'aux domaines de l'au-delà.



Les chrétiens néo-apostoliques célèbrent trois fois par an des services divins en faveur des défunts. Ils ont lieu dans toutes les communautés du monde, les premiers dimanches de mars, de juillet et de novembre. Dans les communautés, les défunts sont commémorés de manière particulière lors de ces services divins. Dans des prières personnelles et communes, les participants au service divin s'adressent à Dieu en intercession et recommandent les morts à sa toute-puissance miséricordieuse.

La foi en une vie éternelle

La foi en une vie après la mort était déjà présente dans l'Ancien Testament. Déjà à cette époque, les gens croyaient à l'aide de la prière en faveur des défunts. On en trouve une trace dans le deuxième livre aux Maccabées, un livre apocryphe datant du premier siècle avant Jésus-Christ. Au chapitre 12, on peut lire que Judas Maccabée a offert un sacrifice expiatoire pour les personnes tombées au combat et qui avaient péché. Dans le Nouveau Testament, la foi en la vie éternelle est au cœur de l'Évangile. Après sa mort sur la croix, Jésus-Christ s'est rendu dans les domaines des défunts et a prêché "aux esprits en prison" (cf. 1 Pierre 3 : 19). Dans sa première lettre aux Corinthiens, l'apôtre Paul mentionne que des chrétiens croyants se faisaient baptiser pour les morts (cf. 1 Corinthiens 15 : 29).

La foi en l'au-delà des chrétiens néo-apostoliques se fonde sur ces indications bibliques et est indissociable de la foi en la résurrection de Jésus-Christ.

Vous trouverez de plus amples informations dans le *Catéchisme* de l'Eglise néo-apostolique. https://fr.nak.ch/catechisme/libre?_Id=1